

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, octobre 2014

## MICHELIN Exelagri

Michelin lève le voile sur une nouvelle phase de développement de  
« MICHELIN Exelagri » dédié aux professionnels de l'agriculture,  
à l'occasion des 10 ans du label



Service de Presse du Groupe Michelin : + 33 1 45 66 22 22

## Dix ans d'expérience et d'exigence dans le monde de la distribution de pneus agricoles et de nouvelles perspectives de développement pour MICHELIN Exelagri

### ✓ L'information clé

**Michelin célèbre les 10 ans de MICHELIN Exelagri, un programme de partenariat avec les distributeurs pour développer les prestations et les services professionnels dédiés aux agriculteurs exploitants.**

**Dans les 10 ans à venir, 1 pneu agricole sur 2 vendus en Europe devrait l'être dans un point de vente certifié MICHELIN Exelagri, après audit indépendant.**

Fondé en 2004, le label MICHELIN Exelagri certifie un point de vente de pneumatiques agricoles, après audit indépendant, comme un établissement délivrant un haut niveau de service adapté aux exigences et aux attentes des exploitants agricoles.

MICHELIN Exelagri constitue un gage de qualité et de professionnalisme pour les agriculteurs qui trouvent dans le distributeur certifié, un partenaire solide prodiguant conseils personnalisés et accompagnement sur des opérations techniques.

Après 10 ans d'existence, le réseau MICHELIN Exelagri c'est :

- 770 points de vente certifiés, dont 95% sont en Europe de l'Ouest et 5% en Europe de l'Est ;
- une puissance sur le marché européen qui correspond à près de 40 % des pneumatiques agricoles (toutes marques confondues) vendus. Dit autrement, **aujourd'hui, près de 4 pneus agricoles sur 10 vendus en Europe le sont chez un distributeur certifié MICHELIN Exelagri.**

Pour les dix années à venir, le groupe Michelin établit de nouvelles perspectives pour développer son label MICHELIN Exelagri. Après une grande phase de « conquête territoriale » ayant conduit à la constitution du réseau des 770 points de vente certifiés, Michelin dessine à présent de nouvelles orientations géographiques et annonce des ambitions marchés pour l'ensemble des points de ventes certifiés.

Ainsi, dans les 10 années à venir, l'ambition du réseau MICHELIN Exelagri est d'atteindre :

- un nombre de 1 000 points de vente certifiés dont 65% en Europe de l'Ouest et 35% en Europe de l'Est ;
- une puissance sur le marché européen qui devrait correspondre à 50% des pneumatiques agricoles (toutes marques confondues) vendus. Soit, **1 pneu agricole sur 2 devrait être vendu en Europe par un distributeur certifié MICHELIN Exelagri.**



L'année de création du label **MICHELIN Exelagri**, en 2004 donc, le groupe Michelin lançait sur le marché les premiers pneus dotés de la technologie **MICHELIN UltraFlex**. Une innovation si puissante dans le monde de l'agriculture qu'elle fait encore figure de référence, dix ans après son lancement. Ils pourraient être synthétisés dans l'équation : moins de pression au sol, c'est plus de récolte. La technologie MICHELIN UltraFlex continue à se déployer à l'ensemble du cycle cultural.

A l'heure où le pneu est devenu de plus en plus performant et doté de technologies de plus en plus avancées, le groupe MICHELIN a pris l'initiative d'aller plus loin : le pneu étant un produit de qualité et de haute technicité, il a besoin d'un excellent professionnel pour que le client utilisateur puisse en tirer la quintessence. Il s'agit de rendre les performances du pneu plus visibles et plus accessibles à l'utilisateur. Michelin a donc souhaité accompagner les professionnels de la distribution pour qu'ils soient capables de mettre en œuvre de façon exemplaire ces nouveaux pneus afin d'extraire toute la valeur des technologies déployées.

Pour obtenir le label MICHELIN Exelagri, les professionnels de la distribution doivent répondre à un strict cahier des charges. Ils sont audités par un organisme certificateur indépendant. **La certification MICHELIN Exelagri apporte de la valeur ajoutée non seulement au point de vente, mais aussi et surtout à l'exploitant agricole.** Elle révèle le haut niveau de service délivré à l'agriculteur et la capacité à accomplir des prestations tant techniques que de conseils :

- **Conseil** : pour que l'agriculteur puisse bien choisir son pneu en fonction de son équipement et de son usage.
- **Dépannage** : garanti même pendant les périodes de forte activité, moissons, vendanges.
- **Géométrie** : de bons réglages sur les engins agricoles permettent d'optimiser les postes pneus et carburant et garantissent un meilleur TCO (*Total Cost of Ownership* ou coût total d'utilisation).
- **Lestage à l'eau** : efficace dans certaines conditions d'utilisation, il demande des compétences précises pour la gestion de la bonne quantité d'eau et d'antigel ainsi que de la bonne étanchéité. Les revendeurs MICHELIN Exelagri ont cette expertise.
- **Montage** : le montage des pneus peut être effectué sur site et sur toutes machines, ce qui constitue un véritable gain de temps et de productivité pour l'agriculteur.

### **MICHELIN Exelagri, une référence en Europe, aujourd'hui comme demain**

En dix ans, ce sont plus de 770 revendeurs présents dans 20 pays d'Europe qui constituent le réseau des points de vente pouvant se recommander du label MICHELIN Exelagri. Près de 40 % des pneus agricoles (toutes marques confondues) vendus en Europe, le sont dans une enseigne disposant de ce label.



Dans les 10 années à venir, le réseau devrait se composer de 1 000 points de vente disposant du label. L'objectif consiste à renforcer encore le professionnalisme des distributeurs au bénéfice de l'accroissement de la qualité de service. L'objectif du partenariat MICHELIN Exelagri pour les années à venir est que les membres du réseau deviennent le point de contact de référence pour les agriculteurs qui cherchent à obtenir conseils et enseignements permettant de tirer le plein profit des performances des pneus dans leur exploitation.

Michelin estime ainsi que, sur le marché européen, 1 pneu agricole sur 2 (toutes marques confondues) sera vendu par un distributeur ayant obtenu le label MICHELIN Exelagri.

Michelin continue d'accompagner les revendeurs du réseau MICHELIN Exelagri par des formations, des aides dans l'investissement de matériel professionnel, ainsi que des informations sur les évolutions et innovations du monde agricole. En ce sens, la *newsletter* « MICHELIN Exelagri News » apparaît à nouveau dès l'été 2014. Cette newsletter est connectée, avec des QR codes (*voir ci-dessous*) et des liens vers le site Internet Michelin Agricole ainsi que vers les chaînes Youtube. Cette newsletter existe également en format PDF téléchargeable et interactif.

De plus, Michelin annonce le renforcement de ses relations avec le réseau de revendeurs MICHELIN Exelagri, avec notamment un audit qui va évoluer et s'orienter encore plus vers les attentes des agriculteurs. De nouveaux outils digitaux permettront enfin aux distributeurs du réseau MICHELIN Exelagri de rester à la pointe de l'innovation.

➤ **Regard sur les pays en Europe dans lesquels les distributeurs de pneus agricoles peuvent être certifiés « MICHELIN Exelagri »**

2004 : France, Allemagne, Suisse, Autriche, Italie, Espagne, Portugal.

2006 : Belgique, Luxembourg, Hollande, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Lituanie, Lettonie, Estonie.

2010 : Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie.

2011 : Norvège, Suède, Finlande, Danemark.

2014 : Turquie, Roumanie, Bulgarie.

QR Code permettant d'accéder à « MICHELIN Exelagri News » :



**Service de Presse du Groupe Michelin : + 33 1 45 66 22 22**

